

# L'école Jean-Zay ouvre ses locaux aux associations

Le maire, Arthur Paecht, accompagné de la plupart de ses adjoints, a reçu samedi les dirigeants d'associations dans l'auditorium de l'école Jean-Zay. Un lieu choisi à dessein. En effet, l'objet de la rencontre était de faire visiter cette salle de 170 places et cinq autres plus petites destinées aux ateliers sociaux, culturels et éducatifs.

La nouvelle école Jean-Zay en fonction depuis la rentrée des classes a été conçue suivant le principe de l'école ouverte. Son occupation dépasse les heures scolaires, accueille le CLPP de Berthe et va recevoir dès janvier les associations.

## Le maire rassure

Du vandalisme à Jean-Zay, vitres cassées entre autres, a décidé la municipalité a y transférer le centre de loisirs de proximité permanent (CLPP) de Berthe auparavant situé à l'école Victor-Hugo. Des locaux vivants découragent les incivilités. Ainsi, l'extra scolaire s'ajoutera au scolaire et au périscolaire en don-



Les présidentes et présidents d'associations pourront développer leurs projets dans les locaux de l'école Jean-Zay. (Photo RPM)

nant du mouvement à l'école et une ouverture en soirée. La réalisation se fera dans le cadre du futur projet éducatif local (PEL) selon la conclusion d'une réunion de travail présidée par Fathi Bousbih, adjoint à la politique de la ville. Par ailleurs, Arthur Paecht a rassuré certaines

structures : « *Le concept de l'école ouverte crée un nouveau lieu de vie mais j'ai perçu un malaise.... Il n'y a pas de concurrence, c'est un projet partagé, la ville s'appuie sur les associations.* »

De fait, une concertation va s'établir dès à présent avec les structures pour un re-

censement des souhaits.

La mise en place est prévue pour janvier. Sachant que la préparation logistique et administrative nécessite un mois plein, les associations intéressées doivent donc dès demain faire part de leurs projets.

RENÉ MALVAUD